

Le rôle des revues littéraires et des maisons d'édition dans la spécification de la (des) littérature(s) de l'Afrique subsaharienne francophone

Josias Semujanga

Volume 24, Number 2, Fall 1991

L'institution littéraire en Afrique subsaharienne francophone

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500970ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/500970ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

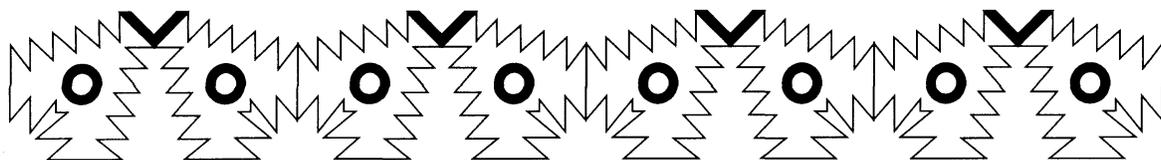
[Explore this journal](#)

Cite this article

Semujanga, J. (1991). Le rôle des revues littéraires et des maisons d'édition dans la spécification de la (des) littérature(s) de l'Afrique subsaharienne francophone. *Études littéraires*, 24(2), 99–112. <https://doi.org/10.7202/500970ar>

Article abstract

This article, a survey of francophone African literature from a social historical standpoint, explores the connection between literary history and the process of literary production. Focusing on a specific aspect of the literary institution, namely, reviews and publishers, the author examines the emergence, recognition and consecration of literary practices, first, within the broad context of black African literature, and then, within a regional context. Lastly, he examines how these literary practices are contributing to the forging of national literatures.



LE RÔLE DES REVUES LITTÉRAIRES ET DES MAISONS D'ÉDITION

DANS LA SPÉCIFICATION DE LA (DES) LITTÉRATURE(S) DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE

Josias Semujanga

■ Cet article propose une mise au point sur le champ de la littérature africaine francophone dans une perspective sociohistorique. En effet, l'histoire littéraire est coupée en plusieurs périodes qui permettent de saisir le processus de la création des œuvres en regard de leur contexte de production. Ainsi, nous nous interrogerons sur le processus de l'autonomisation et de la légitimation du champ littéraire en Afrique francophone au sud du Sahara. À partir d'un aspect précis de l'institution littéraire, les revues et les maisons d'édition, nous étudierons la naissance des pratiques littéraires dans cette région de l'Afrique, à savoir comment ces pratiques sont reconnues et consa-

crées comme littéraires dans un cadre régional, et comment elles sont en train de se constituer en littératures nationales.

1 La spécification d'un champ littéraire, un phénomène sociohistorique

L'histoire de la littérature africaine est en soi une recherche de l'autonomie et de la légitimité du littéraire par rapport à d'autres activités intellectuelles. En conséquence, s'interroger sur l'histoire littéraire africaine équivaut à s'interroger sur la spécificité de son champ, c'est-à-dire analyser le double aspect de son autonomisation et de sa légitimation.

Comme institution, la littérature consiste

en une prise de distance à l'égard d'autres instances sociales comme la politique, la religion et les idéologies diverses qui peuvent légiférer en matière de biens symboliques et dans l'affirmation d'une légitimité d'ordre esthétique. Néanmoins, la relation entre la littérature et d'autres pratiques sociales est telle que la légitimité du littéraire est, toutes proportions gardées, contingente au reste de l'ensemble selon une détermination sociohistorique. Cependant, il s'agit moins de chercher le reflet des conditions de production dans les textes littéraires africains que de souligner l'action du social, à travers les institutions littéraires, dans le processus de production des textes de création, c'est-à-dire chercher en quoi l'institution comme lieu de sanction et de consécration de textes occupe une fonction importante dans l'ensemble des champs sociaux. La littérature en tant qu'institution est ainsi pensée en rapport avec les autres champs sociaux.

C'est à partir de tels critères d'historicité que l'on peut expliquer comment des pratiques littéraires de l'Afrique au sud du Sahara se sont constituées, d'abord comme littérature africaine dans un cadre régional, ensuite comme littératures nationales en s'émancipant d'autres pratiques sociales. Partout, la critique et le marché du livre se sont développés grâce aux revues littéraires et aux maisons d'édition dont les rapports étroits avec l'appareil scolaire constituent le facteur décisif pour

l'autonomisation de la littérature, par le processus de la circulation du livre.

L'institution littéraire, en tant que système ouvert, fonde son unité sur le principe de la déstructuration et de la restructuration : les nouveaux textes s'insèrent dans le système en bousculant les anciens et en s'imposant comme des modèles esthétiques¹. Dès lors, toute situation littéraire apparaît comme un mouvement où les crises successives ont une fonction structurante. C'est par une analyse sociocritique des revues littéraires que nous parviendrons (du moins nous l'espérons) à montrer quels éléments ont permis l'émergence et l'éclosion de la littérature africaine en tant que champ spécifique, et à cerner sa problématique actuelle. Comment alors choisir un corpus qui répond de manière pertinente aux objectifs assignés à ce travail? Comment pouvons-nous établir la cohérence de ce corpus?

La cohérence thématique se trouve dans la naissance et l'évolution du processus littéraire en Afrique au sud du Sahara, phénomène sociohistorique longtemps étudié par la critique littéraire. Aussi avons-nous choisi les revues et les maisons d'édition qui ont une portée régionale ou nationale dans la spécification des pratiques littéraires. Ensuite, au niveau des acteurs impliqués dans ce mouvement d'élaboration de l'institution littéraire, la cohésion sociale se trouve dans leurs activités et leur formation. Ils sont tous des intellectuels et des universitaires ou des écrivains qui

1 Les travaux d'Edgar Morin sur la structuration des systèmes sociaux, notamment ses analyses sur la culture comme sous-système, éclairent de façon intéressante les phénomènes qu'on observe dans le champ littéraire.

font de la critique littéraire ou écrivent des œuvres de fiction qu'ils publient dans ces revues ou chez ces éditeurs. Enfin, la cohésion du corpus est assurée par son objet : tous ces textes parlent de littérature de façon générale, même si certaines revues peuvent s'intéresser à d'autres activités culturelles ou artistiques, et même si les éditeurs ne publient pas uniquement des textes de fiction ou de critique littéraire.

Si nous privilégions la période qui commence au milieu des années 1960, c'est pour des raisons historiques particulières. En effet, le mouvement de la Négritude, inspiré du panafricanisme qui proposait une vision globalisante de « l'espace nègre », perd progressivement de l'influence après l'accession des pays africains à l'indépendance. De nouvelles structures étatiques postcoloniales engendrent des préoccupations sociales de type nouveau. Dès lors, les institutions littéraires africaines prennent la marque du cachet social. En quoi les revues littéraires et les maisons d'édition ont-elles joué un rôle dans ce processus d'institutionnalisation du littéraire? Telle est la question fondamentale à laquelle cet article tentera de répondre.

2 Le rôle des revues dans la spécification du champ littéraire en Afrique francophone subsaharienne

Le texte de revue littéraire est une production qui s'adresse aux spécialistes, soit pour contester la légitimité culturelle dominante, et faire admettre ainsi de nouvelles catégories esthétiques, soit pour faire un constat de l'évolution poétique. Les revues littéraires jouent de

cette manière une fonction autonomisante de la littérature en tant qu'institution, en imposant ou en précisant les normes selon lesquelles se fait la sélection des écrits qui sont publiés au cours d'une période donnée de l'histoire. Elles établissent une frontière entre les textes littéraires et les textes non littéraires, séparent le littéraire d'autres pratiques intellectuelles (économiques, politiques, religieuses ou morales). En somme, elles font partie des instances de consécration des écrits de création en textes littéraires.

Pour élaborer une poétique nouvelle, ces revues se fondent sur les principes qui instituent les pratiques littéraires en littérature régionale — en littérature africaine. Née dans un contexte social où la lutte pour la libération de l'Afrique était le sociolecte dominant, la littérature africaine devait être militante et engagée, et rendait compte ainsi de la lutte des peuples africains pour la liberté et la dignité humaine, droits fondamentaux dont le colonialisme les privait. Par ailleurs, en utilisant le français, langue du colonisateur, ces textes font état de la dualité culturelle des sociétés africaines postcoloniales, phénomène irrécusable souligné par les historiens. En tant qu'institution, la littérature africaine se fonde donc en réaction contre la littérature française. Quelles sont alors les positions des revues et leur rôle dans la spécification du champ littéraire africain?

Il importe de souligner que, toutes proportions gardées, ces revues s'inscrivent dans le processus commencé auparavant par le mouvement de la Négritude. En gros, les revues de ce courant avaient le même programme : pro-

mouvoir la littérature du monde noir. Si certaines de leurs préoccupations étaient d'ordre politique, c'est que la situation coloniale les y obligeait. Il paraît même aberrant de parler de littérature nationale autonome dans un pays politiquement colonisé quand on connaît le poids du politique dans la configuration des champs sociaux.

Certes, l'histoire littéraire montre que la Négritude a été un grand mouvement dont la naissance et le rayonnement ont été facilités par les revues d'avant-garde²; cependant, mouvement corporatiste par essence, il comportait en lui-même les germes de sa contradiction. En effet, une littérature négro-africaine qui englobe le monde noir à l'échelle de l'univers est un projet trop vaste et trop hétéroclite pour être réalisable. La Négritude qui magnifie le mythe des origines du Noir, différent des autres races, est un simple discours idéologique de nature identitaire. Il convient de souligner que cette nostalgie de l'Eldorado négro-africain est déjà dépassée depuis la génération des années 1970. Dès lors, fonder une poétique sur la notion de race relève plus de l'idéologie politique et philosophique que de la littérature en tant qu'expression esthétique d'un imaginaire social. Si le texte est jugé d'après sa rentabilité sociale, il faut convenir que c'est le littéraire qui perd son autonomie au profit du non littéraire.

Par ailleurs, l'institution littéraire se consolide en s'appuyant sur l'appareil scolaire et les

pratiques culturelles; or, dans ces domaines, chaque État légifère selon des priorités politiques d'ordre national. En conséquence, une littérature supranationale comme la littérature négro-africaine ne répond pas convenablement aux structures politiques africaines postcoloniales, le monde noir devenant trop hétérogène et trop composite pour servir de référent collectif à toute œuvre de fiction. Des littératures nationales devaient la remplacer inévitablement.

Ainsi, depuis quelques années, le débat sur l'existence des littératures nationales suscite de vives passions et provoque beaucoup de controverse dans le milieu de la recherche africaniste, à un point tel que l'élaboration des anthologies nationales a précédé le discours théorique sur les littératures nationales en Afrique subsaharienne. Alors que le consensus n'est pas encore obtenu, les anthologies continuent de tomber comme une nuée de sauterelles sur l'Afrique littéraire. À la fin des années 1970, chaque pays semblait vouloir se doter de sa littérature nationale. À cet égard, l'évolution de la critique est significative. Les premières générations d'intellectuels et d'écrivains africains s'identifiaient, tantôt à l'ensemble du monde noir, tantôt à l'Afrique, tandis que les nouvelles générations se définissent en tant qu'appartenant à un pays et non en termes de continent³. En effet, personne ne pourrait affirmer sans risque de se contredire que l'imaginaire d'un écrivain zaïrois, sénégalais, camerounais

2 La Négritude en tant que mouvement avant-gardiste a été étudiée par de nombreux chercheurs mais, à notre avis, ce sont surtout les travaux de Lilyan Kesteloot qui font convenablement le tour de la question.

3 Voir à ce propos Jacques Chevrier, « Écritures ethniques ou écriture tout court? », p. 18.

ou malien embrasse la globalité de l'espace africain. Grâce aux anthologies nationales existant dans de nombreux pays africains, on peut étudier le processus de l'institutionnalisation du littéraire dans tel ou tel pays en se basant sur la nationalité des écrivains. En somme, « les littératures nationales semblent résolument s'imposer comme une réalité culturelle pertinente et un état de fait si on s'en tient aux titres et à la démarche adoptée par certains critiques dans l'approche qu'ils font de l'activité littéraire en Afrique francophone au sud du Sahara » (Vignonde, p. 91) et ce, malgré les divergences qui persistent sur la notion même de littérature nationale.

Le rythme des publications en Afrique francophone est tel que, vers la fin des années 1970, il devient quasi impossible de faire le tour de toutes les œuvres. L'approche globalisante à l'échelle du continent s'avère dès lors de moins en moins efficace. Or, sans recensement exhaustif de toutes les œuvres produites à un moment donné, écrire l'historiographie littéraire de l'Afrique semble impossible, et élaborer une anthologie devient une gageure. Seul le concept de littérature nationale semble opératoire pour réaliser un tel travail. En effet, dans ce foisonnement de publications, tout choix de textes devient sujet à l'arbitraire. Dès lors, l'élaboration des anthologies selon les pays et la constitution de l'institution littéraire nationale s'imposent comme une nécessité de mé-

thode pour le chercheur. Le mérite d'une telle approche, c'est qu'elle permet de réaliser une étude plus ou moins exhaustive, en limitant géographiquement son champ d'investigation. Comme la littérature se présente dans la configuration générale des biens symboliques comme un fait socioculturel, son institutionnalisation s'élabore dans le cadre de l'État-nation. Dans ce contexte, toute étude du processus littéraire procède plus par l'institution que par le contenu référentiel des textes produits.

Cette nationalisation des littératures africaines est proportionnellement liée à l'accroissement des publications et à l'intervention de la politique éducative des États. De nouvelles formes d'écriture apparaissent. C'est pourquoi les années 1970 ont vu la naissance d'autres revues littéraires et artistiques dont le propos s'écarte nettement des positions de la Négritude. *Afrique littéraire, Africa, Notre Librairie, Demain l'Afrique, Peuples noirs-Peuples africains*, pour ne citer que celles-là, traitent de tous les sujets culturels dans les espaces négro-africains. Celles qui se spécialisent dans la littérature se préoccupent davantage de son processus d'autonomisation en regard des normes d'écriture de l'institution française. Leurs animateurs considèrent que la création littéraire étant d'abord une créativité linguistique, il faut résoudre le problème de la norme pour que naissent des littératures nationales authentiques⁴. Les jeunes écrivains réclament à cor et à

4 À ce propos, Kourouma dénonce le style calqué sur le modèle français. Il a révolutionné avec succès la forme d'écriture dans ses romans, notamment dans *les Soleils des Indépendances*. Il est devenu depuis lors l'exemple du renouveau stylistique en Afrique.

cri, à travers les revues, une écriture qui exprime mieux les contradictions sociales de l'Afrique postcoloniale. L'Afrique littéraire semble régler ses comptes avec elle-même et veut balayer devant ses cases⁵. Pour notre étude, nous avons analysé trois revues principales qui semblent représentatives de l'ensemble : *Présence africaine*, *Notre Librairie* et *Afrique littéraire*.

La revue *Présence africaine*, fondée en 1949, est incontournable dans l'histoire des lettres africaines, d'autant plus qu'elle est la première revue du genre à paraître sur le continent noir. En 1955, elle commence à paraître dans une série bilingue pour répondre aux sollicitations de tous les Africains, tant francophones qu'anglophones. Toutefois, il faut noter que même si Alioune Diop, fondateur de la revue, et ses amis ont essayé autant que possible d'accorder une place aux articles en anglais ou en portugais, *Présence africaine* est destinée avant tout aux lecteurs francophones. D'où le rôle particulièrement actif qu'elle a joué dans la promotion du livre dans les pays africains francophones au sud du Sahara. C'est là d'ailleurs l'objectif de la revue : « encourager les cultures nationales [...], leur activité constructive et la circulation des idées⁶ ».

L'élite africaine : écrivains, intellectuels et hommes politiques se sont exprimés dans les colonnes de cette revue. Elle a publié de nombreux actes de colloques sur les cultures africaines et elle a organisé des congrès interna-

tionaux panafricains (Paris, 1956; Rome, 1959). Pour ce qui concerne le fait littéraire lui-même, *Présence africaine* a publié de nombreux articles sur la littérature africaine, soit sur son histoire, soit sur un écrivain et son œuvre. En faisant connaître de cette façon des textes, des auteurs et en ouvrant des débats sur la critique littéraire, *Présence africaine* est devenue un instrument efficace dans la promotion et la spécification du littéraire en Afrique subsaharienne. La revue a d'ailleurs connu un tel rayonnement que les activités de son fondateur ont entraîné la création des éditions Présence africaine, dont la tâche fut d'éditer les ouvrages qui paraissaient sur l'Afrique et ce, quel que soit le domaine : œuvres littéraires, études scientifiques, études politiques. Leur action a été déterminante, comme nous allons le voir ultérieurement.

En outre, il faut rappeler que le rayonnement de *Présence africaine* est dû aussi à sa double vocation régionale et locale, comme bien d'autres revues littéraires africanistes. Publiée à Paris et à Dakar, la revue s'adresse autant à l'Afrique qu'au reste du monde noir (Caraïbes, Haïti, Mascareignes et Antilles). Toutefois, la revue traverse pour le moment une phase difficile, de telle sorte que d'autres revues littéraires plus dynamiques sont en train de lui ravir la palme.

Avec ses quatre numéros par an, *Notre Librairie* est la revue littéraire africaniste dont l'importance se fait de plus en plus sentir.

5 Voir Henri Lopes dans la préface de l'ouvrage collectif rédigé sous la direction de Laurent Mounier. D'intéressants travaux y ont été publiés sur les fonctions politiques de l'écriture romanesque en Afrique centrale.

6 Note liminaire de *Présence africaine*, 1-2, p. 6.

LE RÔLE DES REVUES LITTÉRAIRES ET DES MAISONS D'ÉDITION

Certes, son champ d'étude est vaste, car en plus de l'Afrique subsaharienne, la revue promeut le livre dans l'océan Indien, au Maghreb et dans les Caraïbes, mais ses réalisations sur la littérature africaine d'expression française sont notables. Publiée à Paris sous les auspices du gouvernement français, la revue n'est pas sans intention politique. On sait, en effet, que l'espace qu'elle couvre se situe dans la zone d'influence de l'hégémonie culturelle et politique française. Malgré cette immixtion du politique dans le champ littéraire et malgré l'étendue de l'espace visé, *Notre Librairie* est actuellement l'un des lieux où s'élaborent des travaux de qualité dans le domaine littéraire en Afrique subsaharienne. Ses réalisations sont nombreuses et diversifiées. Les articles de critique littéraire sont réguliers et avant-gardistes dans plusieurs domaines de la recherche africaniste. Ainsi, sur le plan de l'histoire littéraire, des numéros spéciaux sur le phénomène de périodisation s'avèrent d'une appréciable contribution⁷. D'autres ont été consacrés de façon exhaustive aux débats actuels de la critique africaniste sur la littérature nationale, délicate notion dont l'idée remonte bien avant les indépendances africaines⁸. Le chercheur y trouve des analyses portant sur la problématique des littératures nationales, sur la langue, sur la notion de frontières nationales et sur l'épineuse question de l'identité nationale. Autant d'intéressantes questions, en effet, car si le

concept de littérature nationale suppose un État-nation, le cas de l'Afrique devient problématique. Un État multiethnique peut-il être considéré comme une nation dans le sens culturel et anthropologique du terme? Voilà, entre autres, des interrogations importantes que *Notre Librairie* soulève régulièrement et auxquelles les spécialistes tentent d'apporter des éléments de réponse. Avec ses travaux diversifiés et novateurs, *Notre Librairie* se révèle une revue indispensable à la promotion des écrits en Afrique subsaharienne. Son action dans le processus d'autonomisation et de spécification de la littérature africaine apparaît indéniable. Cependant, elle est loin d'être un cas isolé, car bien d'autres poursuivent des objectifs similaires, notamment la revue *Afrique littéraire*.

Afrique littéraire se définit comme étant une revue culturelle sur l'Afrique et le monde noir. L'espace visé, même s'il dépasse l'Afrique subsaharienne, est moins étendu que celui de *Notre Librairie*. Par contre la revue aborde beaucoup d'aspects de la culture : la littérature, les arts, l'histoire, les traditions, les spectacles et même le tourisme. Éditée à Paris et couvrant tout « l'espace nègre », *Afrique littéraire* se donnait une vocation régionale comme jadis les revues de la Négritude. Ses multiples rubriques nuisaient à son unité; son programme s'avérait trop vaste pour être réalisable. Elle opta pour la spécialisation dans le domaine

7 Notamment les numéros 78 et 79 (*Cinq Ans de littératures africaines : 1979-1984*), où toutes les questions relatives aux publications, à la critique et à l'édition sont examinées.

8 Cette question a également été analysée dans *Afrique littéraire*, 83-85.

littéraire, modifia son nom et changea de vocation. Elle devint moins ambitieuse pour être efficace. L'*Afrique littéraire et artistique* se transforma en *Afrique littéraire*. Depuis lors, elle se limite à l'Afrique subsaharienne et son intervention devient locale par rapport à l'ensemble du monde noir visé antérieurement. Dans le domaine littéraire, la revue publie des travaux critiques, soit des recensions qui renseignent sur la réception de textes nouvellement publiés, soit des textes sur l'histoire de la littérature africaine. Ainsi, dès son premier numéro, *Afrique littéraire* a attiré l'attention des lecteurs sur les qualités du texte de Yambo Ouologuem, *le Devoir de violence*, avant que ce roman ne reçoive le Prix Théophraste-Renaudot; plus tard, d'autres œuvres ont été analysées, entre autres, *les Soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma.

La revue publie des numéros spéciaux sur des questions de l'heure au sein de la critique africaniste et sur des colloques organisés sur un aspect de la recherche en littérature africaine, notamment sur la place de cette littérature dans le champ des études comparatistes⁹ — voir l'article de Pageard. Par ailleurs, la revue a créé une rubrique spéciale où sont publiés des textes courts dans tous les genres : nouvelle, épopée, théâtre et poésie (voir le numéro 57). Enfin, dans des entrevues, des écrivains invités à parler de leur écriture et de l'ensemble de leur œuvre parviennent à répondre à de nombreuses questions que se

posent les lecteurs. En somme, *Afrique littéraire* a diversifié ses moyens de vulgarisation des textes littéraires africains.

Au bout du compte, on peut dire que les trois revues présentent des similitudes sur plusieurs plans. Leur action autonomisante passe par la recension des œuvres nouvellement publiées. En révélant, de cette manière, les qualités de ces écrits aux lecteurs, elles les instituent textes littéraires. En outre, toutes ces revues font un travail de réception, de diffusion et de classification (histoire littéraire). Ce travail d'analyse textuelle s'accompagne d'études sur l'histoire littéraire à travers la critique, dans le cadre desquelles sont publiés des travaux spécialisés tels que les congrès, les conférences et les colloques sur la littérature africaine ou d'autres productions culturelles d'Afrique subsaharienne. Ces revues réalisent ainsi leur principal objectif qui est de soutenir et d'encourager l'expression littéraire en Afrique subsaharienne. Dès lors, leur action autonomisante et légitimante du littéraire semble indubitable.

Si les revues littéraires ont joué un rôle de premier plan dans le processus d'autonomisation du champ littéraire africain, on ne saurait oublier l'importance de l'appareil de l'édition. Il faut souligner d'abord les rapports étroits qui existent entre les maisons d'édition et les revues littéraires. En effet, les revues analysées évoquent toutes, d'une façon ou d'une autre, les activités des maisons d'édition et

9 À propos de la place des littératures africaines dans le champ comparatiste, Chevrier fournit dans « les Littératures africaines » une critique très enrichissante qui montre les obstacles rencontrés jusqu'à maintenant et souligne les avenues à explorer pour une recherche plus féconde.

soulignent ainsi leur importance dans la promotion du livre. Le bilan des activités des éditions CEDA, effectué par la revue *Afrique littéraire*, s'inscrit dans cette ligne¹⁰; le discours de l'éditeur s'avère par la suite une sanction positive de la revue. *Notre Librairie*, à son tour, publie des titres d'ouvrages de littérature sur l'Afrique, les Antilles et l'océan Indien (le monde noir francophone) dans deux numéros spéciaux (64 et 94), où les maisons d'édition et leur importance dans la publication des œuvres de fiction, de critique ou d'histoire littéraire sont aussi mentionnées.

En somme, sans entrer plus avant dans les détails, les liens étroits qui existent entre les revues littéraires et les maisons d'édition sont indéniables. Les deux institutions, à des échelles différentes, ont le même objectif : promouvoir le livre en général et, de façon particulière, les œuvres littéraires. Elles sont des lieux sûrs de consécration des écrits de création en textes littéraires. Le rôle joué par les revues dans le processus d'autonomisation du littéraire est incontestable. Cependant il faut noter que, pour diverses raisons (économiques, politiques, etc.), les revues les plus prospères sont installées à Paris et que certaines, telle *Notre Librairie*, sont subventionnées par le gouvernement français. Autant dire que, sur le plan de l'institution littéraire, la littérature africaine reste dépendante des appareils institutionnels parisiens. Le combat de la littérature africaine francophone pour son auto-

mie s'engage entre le centre et la périphérie. Que peut-on attendre de la décennie 2000? La question reste ouverte.

3 Les maisons d'édition : contribution à l'émergence des littératures nationales

Les maisons d'édition qui publient sur la littérature subsaharienne sont nombreuses. Elles se répartissent généralement en deux catégories importantes. Certaines ont une dimension très large : elles visent, non seulement l'Afrique et le monde noir, mais aussi l'ensemble du Tiers-Monde. Ce sont, notamment, les éditions du Seuil, P.J. Oswald, L'Harmattan, Maspero, Karthala et Hatier. Elles éditent à Paris et beaucoup d'écrivains africains y ont publié. Elles sont pour la plupart des lieux de consécration d'une carrière d'écrivain. Par ailleurs, il existe d'autres maisons installées à Paris qui éditent exclusivement des textes africains, comme Silex, entre autres.

À côté de ce réseau éditorial parisien dont le rôle régional dans la promotion du livre africain n'est plus à démontrer, se trouvent dans beaucoup de villes africaines quelques maisons d'édition à tirage limité mais dont l'importance dans la promotion du livre s'accroît avec la scolarisation de la population et le nombre de lecteurs. Il s'agit, entre autres, des éditions CLE (Yaoundé), NEA (Abidjan, Dakar et Lomé), des Éditions Saint-Paul et des Éditions du Mont noir (Kinshasa). Les jeunes écrivains qui commencent leur carrière tirent pro-

10 Numéros 80-82, consacrés aux vingt-cinq ans des éditions CEDA à Abidjan. La même revue avait publié antérieurement le bilan des vingt-cinq années d'activités des éditions CLE dans son numéro double 71-72; Philippe Decrene y soulignait notamment l'impact de cette institution sur la promotion du livre en Afrique subsaharienne et surtout au Cameroun.

fit de cet appareil éditorial pour publier leurs œuvres avec plus de facilité, avec pour conséquence la croissance rapide de la production littéraire en Afrique depuis les années 1970.

Par ailleurs, il faut souligner le rôle de pionnier que les éditions Présence africaine ont joué au sein de l'institution littéraire africaine. En effet, stimulé par le succès de la revue *Présence africaine*, son fondateur Alioune Diop a créé une maison d'édition qui porte le même nom que la revue et dont la tâche principale fut d'éditer les ouvrages qui paraissaient sur l'Afrique, quel qu'en soit le domaine :

Le premier volume, *la Philosophie bantoue* du R. P. Tempels, parut au premier semestre 1949. Il s'agissait de la réédition d'un ouvrage paru en 1945 aux éditions Lovania, à Élisabethville, mais dont la diffusion avait été freinée par le clergé. Depuis lors, les Éditions Présence africaine n'ont jamais cessé de s'enrichir d'œuvres littéraires, autant que d'études scientifiques et politiques (Kesteloot, p. 270).

Les éditions Présence africaine continuent de répondre aux besoins des écrivains malgré la concurrence de plus en plus grande d'autres maisons installées en Afrique ou à Paris. Leurs prises de position dans le débat culturel sur l'Afrique et le monde noir en général, leurs publications d'œuvres de création et d'ouvrages de critique ou d'histoire littéraire en font la pierre angulaire dans la construction et l'édification du champ littéraire africain. Elles sont de ce fait l'exemple typique de la complémentarité des objectifs de deux institutions littéraires : l'édition et les revues.

Certes, le réseau de l'édition n'est pas très étendu, compte tenu des dimensions de l'espace africain; il connaît cependant une vive

concurrence. Il est vrai que certaines maisons d'édition africaines telles que CLE, NEA, Saint-Paul et bien d'autres ont le quasi-monopole dans les pays où elles sont installées. Il reste que même entre elles la collaboration est loin d'être facile. Ainsi, dans la politique éditoriale initiale de CLE et de NEA, on avait prévu la coédition des œuvres afin de couvrir adéquatement les deux grandes régions littéraires africaines francophones, le Centre et l'Ouest. L'idylle n'a duré que quelques moments. Mais la concurrence entre les maisons d'édition africaines n'est pas la plus farouche, car les petites maisons installées à Paris comme Karthala, L'Harmattan ou Silex semblent être leurs vraies rivales.

Pour combattre ce phénomène de concurrence, les maisons d'édition se spécialisent : la production augmente et les rubriques de publication se diversifient au profit du fait littéraire. Ainsi, les éditions Silex, tout en continuant de publier comme les autres des œuvres de création en général, ont une prédilection pour la poésie. La multiplication des collections, à laquelle on assiste autour des années 1980 chez presque tous les éditeurs, permet aussi de diffuser plus facilement le livre en Afrique. Ainsi, des collections à but didactique se développent avec une réussite inégalée chez Saint-Paul, qui a publié beaucoup de textes africains dans sa célèbre collection « Comprendre les classiques africains » depuis 1964, avec une production accrue durant les années 1980. D'autres éditeurs ont emboîté le pas : Silex, avec sa collection « A », Présence africaine avec « Approches », Nathan avec ses « Classiques du monde noir » et bien d'autres —

autant de collections à portée didactique. En relevant la qualité des œuvres publiées et étudiées selon les méthodes d'analyse textuelle, les responsables des collections font un travail de vulgarisation des classiques africains, surtout auprès des jeunes lecteurs. L'appareil de l'édition mis au service de l'enseignement permet ainsi à la littérature africaine d'atteindre son troisième niveau d'autonomisation, en la constituant objet de savoir dans les collèges, les lycées et les universités¹¹.

Conclusion

Le processus historique d'autonomisation et de spécification de la littérature africaine a été long. Les revues et les maisons d'édition y ont joué un rôle de premier plan. Au terme de cette analyse, on constate que la littérature africaine francophone en tant qu'institution existe et fonctionne de façon de plus en plus autonome vis-à-vis de sa sœur aînée, la littérature négro-africaine. Bien qu'à des degrés hiérarchiques différents, il existe dans tous les pays africains francophones des pratiques littéraires en langue française, et l'autonomie du littéraire par rapport à d'autres pratiques sociales est de plus en plus marquée. Longtemps associé au politique et à l'idéologique, le littéraire a mis du temps à créer son champ propre. La décennie 1970 a été le point culminant de ce processus; les tendances nouvelles le confirment.

Sur le plan externe, le politique et le littéraire entretiennent des rapports étroits dans chaque État-nation. En effet, le politique en tant qu'appareil d'organisation des structures sociales permet au champ littéraire d'accroître son autonomie. Ainsi, la politique éducative qui inscrit au programme d'enseignement les textes littéraires nationaux permet à l'institution littéraire d'atteindre son troisième degré d'autonomisation, c'est-à-dire de constituer la littérature en objet de savoir. L'appareil éditorial a une fonction de vulgarisation et de diffusion des textes littéraires par le canal des manuels scolaires et des anthologies. Les revues, par la mise à jour des catalogues et par l'analyse des textes, sont des outils indispensables aux enseignants, aux bibliothécaires et aux étudiants. Cette intervention du politique dans le champ littéraire par le biais de l'appareil scolaire est un coup de pouce à la littérature africaine.

Mais si on considère le concept même d'une littérature africaine, un problème majeur surgit. En effet, le caractère régional que sous-tend le terme de littérature africaine, comme expression de civilisations et de cultures africaines, s'oppose au discours nationaliste qui prévaut dans chaque pays (État-nation) et dont chaque institution littéraire nationale porte les marques. L'émergence de littératures nationales à l'intérieur de ce champ constitué et jadis reconnu comme homogène procède du

¹¹ Le rapport entre les institutions scolaires et littéraires est tellement important que seule une œuvre inscrite au programme est assurée d'être rééditée. Toutefois, avec l'impression de textes africains en formats de grande diffusion tels que le Livre de Poche, 10/18, Monde noir (Hatier), la situation commence à changer. Voir à ce propos l'article de Jean-Louis Joubert.

rapport entre le littéraire et le politique, dont le point de convergence est l'idéologie nationaliste véhiculée par l'appareil scolaire.

Par ailleurs, il faut remarquer que la littérature africaine reste encore tributaire des circuits de l'édition française qui, grâce à ses moyens économiques puissants, inonde de ses productions tout l'espace francophone. Et le moins que l'on puisse dire est que cette concurrence parisienne met à l'épreuve les petites maisons d'édition locales. L'autonomie des littératures africaines est aussi à ce prix¹².

Sur le plan interne, les tendances actuelles sont caractérisées d'une part par l'émergence des littératures nationales, d'autre part par le renouvellement et la diversification des thèmes et la tendance accrue à l'universalité¹³. L'écriture poétique ou romanesque adopte de multiples formes et, par son style heurté, devient un raccourci où « l'audace du langage ne se distingue pas de la violence dans les situations et les sentiments exprimés » (Brahimi-Chapuis, p. 7). Le concept de littérature africaine a fait place à l'émergence des littératu-

res nationales; aussi, dans certains pays comme le Sénégal, le Cameroun, le Zaïre, le Congo ou la Côte-d'Ivoire, l'institution littéraire devient de plus en plus autonome, assez pour qu'on puisse parler de littérature nationale : des maisons d'édition, des anthologies, des revues et des manifestes en sont autant de modes de promotion. Chaque pays vit une situation littéraire qui lui est propre et à laquelle il apporte des réponses particulières, conformément à ses objectifs.

Les revues littéraires ont joué un rôle de premier plan dans la constitution régionale du champ littéraire africain et dans le débat actuel sur l'émergence des littératures nationales. Les maisons d'édition, par l'augmentation et la diversification des publications, ont réalisé un objectif similaire. Néanmoins, il semble encore trop tôt pour affirmer de façon définitive qu'il existe en Afrique subsaharienne des littératures nationales autonomes de la littérature africaine. Le palier régional est en rapport étroit avec le palier national. Ils s'interpellent de telle sorte que si l'ensemble ne

12 Cette remarque est d'ailleurs valable pour toutes les littératures d'expression française produites en dehors de l'Hexagone. Cependant les crises régulières des structures de l'édition africaine n'augurent rien de bon pour l'autonomie de cette institution vitale. Comme la plupart des institutions sociales en Afrique, l'édition connaît de sérieux problèmes de gestion. Voir à ce propos l'article de David Ndachi Tagne.

13 La tendance se confirme de plus en plus chez la jeune génération d'écrivains africains, qui aspirent à la reconnaissance universelle. À travers son expérience personnelle de sujet écrivain, le romancier africain veut peindre la condition humaine au-delà des peuples et des continents. Voir à ce propos la réponse de Sony Labou Tansi à la question de savoir si le comportement bizarre de son héros dans *les Yeux du volcan* s'explique par ses origines africaines : « C'est un fou qui n'a pas de couleur. Africain ou Européen, peu importe. Je crois d'ailleurs que nous devons commencer à réfléchir autrement. Jusqu'à présent, nous Africains, avons été très archaïques. [...] Les identités ne doivent pas devenir des handicaps. Moi je suis kongo, mais j'ai aussi une capacité d'ouverture sur les autres, la capacité d'accepter les différences. Donc, mon savant n'a pas de couleur. Sa première préoccupation, c'est le travail qu'il fait et non la couleur de sa peau ou la longueur de ses cheveux » (entrevue avec Sennen Andriamirado, p. 125).

LE RÔLE DES REVUES LITTÉRAIRES ET DES MAISONS D'ÉDITION

trouve sa justification qu'à travers ses sous-ensembles, le sens de ceux-ci ne se révèle profondément que dans l'historicité globale.

En somme, la volonté des États de se doter d'institutions littéraires nationales, noble en soi, n'est pas sans dangers, car la complaisance des jurys littéraires nationaux reste possible : dans certains pays africains francophones au sud du Sahara, cette volonté est peut-être inversement proportionnelle au volume national des publications. Dans un tel con-

texte, tout texte de création produit dans un espace national risque d'être consacré comme texte littéraire, peu important ses qualités intrinsèques. On voit donc que les animateurs de revues littéraires et les éditeurs régionaux ou nationaux ont de grandes responsabilités à remplir pour la promotion du livre en Afrique subsaharienne en général, et de façon particulière là où ces institutions sont encore au stade embryonnaire.

Références

- ANDRIAMIRADO, Sennen, « Sony Labou Tansi, qu'écrivez-vous? », dans *Jeune Afrique*, 1564-1565 (1990), p. 125.
- BALIBAR, Renée et altr., *les Français fictifs*, Paris, Hachette (Littérature), 1974.
- BOURDIEU, Pierre, « le Marché des biens symboliques », dans *l'Année sociologique*, 22 (1971), p. 49-126.
- — — —, *la Noblesse d'État*, Paris, Minuit, 1989.
- BRAHIMI-CHAPUIS, Denise et altr., *Anthologie du roman maghrébin, négro-africain, antillais et réunionnais d'expression française de 1945 à nos jours*, Paris, CILF/Delagrave, 1986.
- BURGER, Peter, *Theory of Avant-Garde*, Minneapolis, Press of Minnesota University, 1981.
- CHEVRIER, Jacques, « Écritures ethniques ou écriture tout court? », dans *Notre Librairie*, 83 (1986), p. 17-24.
- — — —, « les Littératures africaines dans le champ de la recherche comparatiste », dans *Précis de littérature comparée*, Paris, PUF, 1989, p. 215-243.
- DUBOIS, Jacques, *l'Institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Paris, Minuit, 1980.
- ESCARPIT, Robert, *le Littéraire et le social. Éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion, 1970.
- HABERMAS, Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel. L'Espace du politique*, Paris, Fayard, 1987.
- JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978.
- JOUBERT, Jean-Louis, « Une décennie parmi les livres », dans *Notre Librairie*, 103 (1990), p. 7-11.
- KESTELOOT, Lilyan, *les Écrivains noirs de langue française. Naissance d'une littérature*, Bruxelles, ULB, 1983 (1963).
- KIMONI, Iyay, *Destin de la littérature négro-africaine ou Problématique d'une culture*, Ottawa, Naaman, 1975.
- KOUROUMA, Ahmadou, *les Soleils des Indépendances*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1968.
- LABOU TANSI, Sony, *les Yeux du volcan*, Paris, Seuil, 1988.
- MATESO, Locha, *la Littérature africaine et sa critique*, Paris, Karthala, 1986.
- MORIN, Edgar, « De la culturanalyse à la politique culturelle », dans *Communications*, 14 (1986), p. 5-38.
- MOUNIER, Laurent éd., *Figures du pouvoir dans le roman africain et latino-américain* (Actes du colloque de Lausanne, 10-13 mars 1986), Bruxelles, CEDAF, 1987.
- NDACHI TAGNE, David, « les Problèmes de l'édition en Afrique noire », dans *Notre Librairie*, 103 (1990), p. 108-111.
- NGANDU NKASHAMA, Pius, *Écritures africaines et discours littéraires. Études sur le roman africain*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- PAGEARD, Robert, « Mythe et études littéraires », dans *Afrique littéraire*, 54-55, (1979-1980), p. 115-119.
- *Revue de littérature comparée*, 3-4 (*Littératures francophones et anglophones d'Afrique noire*), 1974.
- TOWA, Marcien, *Senghor, Négritude ou servitude*, Yaoundé, CLE, 1971.
- VIGNONDE, Norbert, « Littératures nationales et identité : Histoire », dans *Notre Librairie*, 85 (1986), p. 85-91.
- ZIMA, Pierre, *Manuel de sociocritique*, Paris, Picard, 1985.